



**COMITÉ INTERNATIONAL DU NORD-EST  
SUR L'ÉNERGIE (CINE)  
Rapport de 2001-2002**

**Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre  
et des premiers ministres de l'Est du Canada**

*Août 2002*

# COMITÉ INTERNATIONAL DU NORD-EST SUR L'ÉNERGIE (CINE)

Rapport de 2001-2002 à la

## 27<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DES PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA

### Historique

Le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINE) a été créé en 1978 par la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA-PMEC) afin d'assurer le suivi des questions énergétiques d'intérêt commun pour la Nouvelle-Angleterre et l'Est du Canada et de prendre les mesures appropriées à cet égard.

Depuis sa mise sur pied, le CINE a organisé plus d'une douzaine de tables rondes et de conférences et publié de nombreux rapports sur l'énergie. Depuis quelques années, le CINE accorde une attention spéciale aux principaux développements touchant la réorganisation dans les secteurs de l'électricité, de l'exploitation du gaz naturel, du changement climatique, de l'exploitation des ressources et de l'établissement d'infrastructures.

### Rapport de 2001-2002

À la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada qui a eu lieu à Westbrook (Connecticut) en août 2001, les participants ont adopté deux résolutions relatives à des questions énergétiques de premier plan. La résolution 26-2 charge le CINE :

- de poursuivre les discussions sur les questions énergétiques de premier plan pour les juridictions de la région et d'en faire rapport;
- de coopérer à l'organisation d'une conférence sur l'énergie à Saint John (Nouveau-Brunswick);
- de présenter, dans un rapport à la Conférence annuelle des GNA-PMEC de 2002, un résumé des questions de premier plan et des stratégies possibles débattues dans le cadre du forum de Saint John.

Dans la résolution 26-4 concernant l'énergie et l'environnement, la Conférence a approuvé le nouveau *Plan d'action sur le changement climatique* et a chargé le CINE de collaborer avec le Comité sur l'environnement pour :

- aborder les questions régionales d'énergie et d'environnement telles que des approches intégrées en vue d'assurer la fiabilité de l'énergie, la diversité des carburants, l'établissement de programmes régionaux d'échanges de crédits pour la réduction des émissions, la conservation de l'énergie et l'amélioration des installations de production et de la détermination des sites de transmission de l'énergie;
- créer un groupe de travail sur l'énergie, composé de représentants d'organismes des États et des provinces en matière d'énergie et d'environnement, ainsi que d'autres domaines appropriés, en vue d'élaborer des stratégies particulières, de superviser le *Plan d'action sur le changement climatique* et d'en coordonner la mise en œuvre;

- présenter un rapport sur les progrès réalisés à la prochaine réunion de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Les membres du CINE se sont réunis deux fois depuis l'adoption des résolutions en 2001. Au cours de leur réunion du 12 décembre, à Montréal (Québec), ils ont :

- échangé de l'information sur les questions énergétiques d'intérêt pour les juridictions;
- étudié le nouveau projet d'expansion des lignes de transmission régionales d'ISO New England;
- traité de la nouvelle étude de la Commission de coopération environnementale (CCE) sur l'incidence transfrontalière de la restructuration du secteur de l'énergie;
- formulé des commentaires et des recommandations en vue de la conférence sur l'énergie de mai 2002, au Nouveau-Brunswick;
- évalué le plan de travail et les résultats du *Plan d'action sur le changement climatique* des GNA-PMEC et établi les priorités pour la prochaine année.

La deuxième réunion du CINE a eu lieu les 27 et 28 juin 2002 à Montréal (Québec). L'objet de cette réunion était :

- de procéder à l'évaluation finale du plan de travail et des résultats du *Plan d'action sur le changement climatique* des GNA-PMEC, en coopération avec le Comité sur l'environnement;
- de faire le suivi du Forum sur l'énergie e21 qui a eu lieu au Nouveau-Brunswick du 13 au 15 mai;
- d'élaborer le plan de travail du CINE pour la prochaine année.

### **Plan de travail 2002-2003**

Le CINE recommande à la Conférence des GNA-PMEC de le charger :

- de poursuivre les échanges d'information sur l'offre et la demande d'énergie et le commerce des produits énergétiques dans la région;
- de rechercher de nouvelles technologies énergétiques renouvelables et des débouchés;
- de poursuivre la collaboration avec le Comité sur l'environnement de la Conférence en vue de mettre en œuvre le *Plan d'action sur le changement climatique* des GNA-PMEC;
- de collaborer avec le Forum des ministres de l'Énergie des provinces de l'Atlantique et le Comité de planification de l'énergie de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre afin d'échanger de l'information sur des questions d'intérêt commun;
- de mettre sur pied un groupe de travail chargé d'harmoniser les règlements en matière d'énergie dans notre région, comme il a été proposé au Forum sur l'énergie e21, qui a eu lieu à Saint John (Nouveau-Brunswick), du 13 au 15 mai;
- de préparer un rapport sur les questions et les programmes énergétiques de premier plan pour les juridictions, lequel sera présenté à la prochaine Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.